



**Syndicat Intercommunal à Vocation Unique**  
**Ecole de Musique de l'Artois**  
**Année scolaire 2018/2019—Période de Septembre à Juin**

**TARIFS PAR ELEVE POUR LES PERSONNES  
DES COMMUNES ADHERENTES AU SIVU**

(c'est-à-dire aux élèves enfants et adultes dont la résidence principale est  
à Neuville Saint Vaast, Maroeuil, Roclincourt)

Formation Musicale (F.M.) et Formation Instrumentale (F.I.)

	ADULTE OU ENFANT <u>Facturation annuelle</u>
F.M. éveil Musical :	115 €
F.M. : 1ère, 2ème et 3ème année ( 1CA, 1CB, 1CC) :	120 €
F.M. : dès la 4ème année (1CF et plus) :	130€
F.I. : 1ère, 2ème, et 3ème année ( 1CA, 1CB, 1CC) :	130 €
F.I. : dès la 4ème année ( 1CF et plus) :	160 €

Une réduction familiale sur l'ensemble de la participation sera effectuée comme suit :

- Pour 2 élèves inscrits d'une même famille : 5 %
- Pour 3 élèves inscrits d'une même famille : 10 %
- Pour 4 élèves inscrits d'une même famille et plus : 15 %

**La classe d'orchestre est obligatoire dès la 2ème année d'instrument (1CB).  
Le coût est intégré dans les tarifs de la formation (ci-dessus).**

**INSTRUMENTS PRATIQUES :**

Flûte, Hautbois, Clarinette, Saxophone, Trompette, Trombone,  
Tuba, Cor, Percussions.

**FACTURATION TRIMESTRIELLE :**

Une facture est envoyée au début de chaque trimestre.

**INSCRIPTIONS ET RENSEIGNEMENTS :**

Prendre contact avec le secrétariat du SIVU :  
E-mail : [contact@musicartois.fr](mailto:contact@musicartois.fr)  
Tél. : 03 21 24 56 55 le mercredi de 9h15 à 11h15



Syndicat Intercommunal à Vocation Unique « Ecole de Musique de l'Artois »  
3, rue du Général Leclerc—62161 MAROEUIL